



Canadian Centre for Diversity and Inclusion
Centre canadien pour la diversité et l'inclusion

La race dans les milieux de travail canadiens

Un bref historique des relations raciales au Canada

Août 2020



Un bref historique des relations raciales au Canada

Pourquoi l'histoire a-t-elle encore de l'importance?

De nombreux Canadiens ont du mal à établir un lien entre l'histoire et le racisme et la discrimination qui persistent dans les milieux de travail contemporains. La connaissance de l'histoire du Canada nous permet de comprendre pourquoi les obstacles systémiques persistent et demeurent particulièrement flagrants pour certains groupes racialisés.

Dans cette section, nous fournissons un bref aperçu de quelques périodes historiques importantes qui ont façonné les relations raciales au Canada.

Histoire préeuropéenne (avant 1497)

Les peuples autochtones vivaient en Amérique du Nord depuis des milliers d'années avant que les explorateurs européens n'y mettent le pied au 11^e siècle. Certains Européens se sont éventuellement établis à Terre-Neuve, modifiant radicalement la vie des Autochtones.¹ Il est important de reconnaître l'histoire préeuropéenne, car elle témoigne de la riche et longue histoire qui existait avant qu'un récit centré sur un héritage européen domine notre vision du Canada en tant que pays.

Colonisation (1534 au Canada)

La colonisation désigne l'établissement sur des terres habitées et le contrôle sur celles-ci. Les pays colonisateurs (à savoir les pays de l'Europe occidentale) ont installé des colonies partout dans le monde pour leur profit. Ce processus de domination politique, économique et sociale des autres territoires et peuples (notamment dans les Amériques, en Australie et dans certaines parties de l'Afrique et de l'Asie) est appelé colonisation. Dans ce cadre, les populations et les terres locales sont exploitées au profit du pays colonisateur.

Au Canada, un explorateur français du nom de Jacques Cartier a effectué trois voyages à partir de la France entre 1534 et 1542. Ces voyages ont servi de point de départ symbolique de la colonisation au Canada.²

¹ Gouvernement du Canada (2 mai 2017). Partie 2 – Historique des relations entre les Premières Nations et les nouveaux arrivants. Dans Les Premières Nations au Canada. Extrait de <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1307460755710/1536862806124>

² McCullough, J.J. (2017). Early History of Canada. Dans *The Canadian Guide* Extrait de <http://www.thecanadaguide.com/history/early-history/>



Esclavage (de 1689 à 1833)

Bien que le Canada s'associe couramment à la fière histoire du chemin de fer clandestin, les Canadiens oublient souvent que les colonies qui sont devenues le Canada ont pratiqué l'esclavage pendant plus de 200 ans, jusqu'en 1834. Les colonisateurs européens ont largement considéré l'esclavage en termes raciaux. Lorsque la Grande-Bretagne a pris le contrôle de la Nouvelle-France, 7 % de la colonie a été réduite à l'esclavage, dont deux tiers d'Autochtones et un tiers d'Africains.

Après la Révolution américaine de 1776, une autre vague d'esclaves a fait son arrivée au Canada. Lorsque les loyalistes sont arrivés au Canada, ils ont amené avec eux 2000 esclaves dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.³ Les traces de l'esclavage sont encore visibles et ressenties aujourd'hui sous forme de racisme contre les Noirs.

Loi sur l'immigration (1869)

Après la Confédération, le gouvernement du Canada a fait de la politique d'immigration une priorité, avec l'idée que les nouveaux arrivants entraîneraient une croissance et des gains économiques.

En 1869, le gouvernement canadien a adopté la Loi sur l'immigration. La loi semblait comporter peu de restrictions. Cependant, la politique était très discriminatoire en pratique. Les immigrants pouvaient venir au Canada par des voies précises.

Le gouvernement canadien a ouvert des bureaux d'immigration en Grande-Bretagne, en Europe et aux États-Unis. Grâce à cette pratique, il a attiré des agriculteurs et des ouvriers de nationalité britannique, européenne et américaine et a refusé des travailleurs, des artisans et des ouvriers d'autres pays.⁴ De plus, les immigrants qui étaient considérés comme malades ou comme représentant une menace pour la sécurité publique devaient payer une redevance.

Les pensionnats indiens (1884)

Le système des pensionnats indiens demeure l'un des plus sombres épisodes de l'histoire canadienne et un rappel des profondes répercussions du colonialisme et de la colonisation au Canada.

En 1884, des modifications à la Loi sur les Indiens ont mené à la création des pensionnats indiens. Le gouvernement du Canada et les Églises catholique, anglicane, méthodiste,

³ Ostroff, J. (17 juin 2017). Colonial Canada Had Slavery For More Than 200 Years. And Yes, It Still Matters Today. HuffPost Canada. Extrait de http://www.huffingtonpost.ca/2017/06/17/slavery-canada-history_n_16806804.html

⁴ Makarenko, J. (10 août 2010). History of Canadian Immigration Policy. Dans *Immigration Policy in Canada: History, Administration and Debates*. Extrait de <https://www.mapleleafweb.com/features/immigration-policy-canada-history-administration-and-debates.html>



presbytérienne et unie ont financé et exploité les pensionnats dans le but d'assimiler les enfants autochtones au système créé par les colons. On estime que plus de 150 000 enfants indiens, inuits et métis âgés de quatre à seize ans ont fréquenté les pensionnats dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Dans ces écoles, les enfants autochtones ont subi des traumatismes importants qui ont eu des répercussions sur des générations de familles autochtones partout au Canada. En plus d'être séparés de force de leurs familles, ils ont parfois été victimes d'abus physique, sexuel et émotionnel dans ces écoles. Les enfants étaient forcés d'abandonner leur langue, leurs croyances culturelles et leur mode de vie, et d'adopter l'anglais et le français, et d'apprendre des matières scolaires européennes, de nouvelles habitudes et des pratiques religieuses étrangères. Toute expression de l'identité autochtone était punie de façon abusive. Le dernier pensionnat a été fermé en 1996⁵ en Saskatchewan, mais l'héritage négatif de ces écoles existe encore aujourd'hui.

Taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois (1885)

Le Canada a adopté la Loi de l'immigration chinoise en 1885, qui prévoyait une taxe d'entrée pour les immigrants chinois qui arrivaient au Canada. Presque tous les immigrants chinois ont dû payer une taxe d'entrée de 50 \$, qui a ensuite été augmentée à 100 \$, puis à 500 \$. En plus d'imposer un énorme fardeau financier aux immigrants chinois, cette loi a été la première loi officielle au Canada à exclure l'immigration fondée sur l'origine ethnique. Lorsque la taxe a été supprimée de la Loi sur l'immigration chinoise en 1923, la discrimination s'est poursuivie avec l'interdiction de l'immigration chinoise jusqu'en 1947.⁶ Le gouvernement canadien a profité de cette pratique en percevant 23 millions de dollars en diverses taxes d'entrée sur une période de 38 ans.⁷

***Komagata Maru* (1914)**

En mai 1914, le navire à vapeur *Komagata Maru* est arrivé à Vancouver, avec à son bord des centaines d'immigrants d'Asie du Sud-Est. Le Canada a refusé l'entrée à presque tous les 376 passagers et le navire a dû rester dans le port pendant près de deux mois. Celui-ci a

⁵ Union of Ontario Indians. (2013). An Overview of the Indian Residential School System. Extrait de <http://www.anishinabek.ca/wp-content/uploads/2016/07/An-Overview-of-the-IRS-System-Booklet.pdf>

⁶ Chan, A. (6 septembre 2016). Taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois au Canada Extrait de <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chinese-head-tax-in-canada>

⁷ MTCSALC. 29 mars 2011. Le gouvernement perçoit 23 millions de dollars. *La taxation imposée aux Chinois* Extrait de <http://www.roadtojustice.ca/fr/laws/chinese-head-tax>



finalement été forcé de retourner en Inde, où il y a eu un soulèvement. Vingt passagers ont été tués par des soldats britanniques et d'autres ont été emprisonnés.

Le Canada avait besoin d'immigrants, mais il était difficile pour ceux qui ne venaient pas de la Grande-Bretagne, de l'Europe ou des États-Unis d'y entrer. Bon nombre d'entre eux étaient assujettis à la Loi sur le passage ininterrompu de 1908, qui exigeait que tous les immigrants arrivent directement de leur point d'entrée, sans escale entre les deux, ce qui rendait plus difficile l'entrée au Canada pour ceux qui venaient de pays non européens. Le règlement est demeuré en vigueur jusqu'en 1947.⁸

MS St. Louis (1939)

Le *MS St. Louis* était un navire qui a quitté Hambourg en Allemagne en 1939, avec à son bord 937 passagers, principalement des réfugiés juifs cherchant asile hors de l'Allemagne nazie. Les passagers avaient réussi à obtenir des visas touristiques cubains. Cependant, seuls 28 passagers ont été admis à Cuba, et le navire a dû quitter le pays peu après. Malgré les demandes d'admission, le navire s'est vu refuser l'entrée aux États-Unis et au Canada, les deux pays étant hostiles à l'immigration juive. Le navire a finalement dû retourner en Europe avec 907 passagers encore à bord. Bien que le Royaume-Uni, la France, la Belgique et les Pays-Bas ont accueilli un grand nombre des passagers, l'invasion nazie de ces pays a de nouveau mis ces demandeurs d'asile juifs en danger. On estime que 254 de ceux qui sont retournés en Europe sont décédés pendant l'Holocauste. Cet épisode de l'histoire du Canada souligne le passé antisémite du pays et la façon dont ce sentiment s'est traduit dans ses politiques d'immigration.⁹

L'internement japonais (1942)

L'un des événements les plus tragiques de l'histoire du Canada est l'internement des Canadiens d'origine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Pendant cette période, les citoyens canadiens d'origine japonaise ont été forcés de quitter leur foyer sur la côte Ouest pour se rendre dans des régions éloignées de l'est de la Colombie-Britannique et ailleurs. Le gouvernement canadien a non seulement saisi et vendu leurs biens, mais il les a aussi déportés massivement après la fin de la guerre.

L'immigration japonaise au Canada a débuté au tournant du 20^e siècle. Lorsque le sentiment anti-asiatique et des émeutes ont éclaté pour protester contre leur présence, le premier ministre King a ordonné, en vertu du décret, que toutes les personnes d'ascendance japonaise soient

⁸ Husser, A. (17 mai 2016). Komagata Maru apology: Ship's story represents 'dark chapter' of Canada's past. CBC News. Extrait de <http://www.cbc.ca/news/canada/komagata-maru-backgrounder-apology-1.3584372>

⁹ Schwinghamer, S. (2018). Le Canada et le MS St. Louis Extrait de <https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/le-canada-et-le-ms-st-louis>



exclues d'un rayon de 160 kilomètres de la côte du Pacifique. Au total, 22 000 Canadiens d'origine japonaise, dont 65 % étaient nés au Canada, ont dû quitter leur foyer. Ces restrictions de temps de guerre ont été maintenues jusqu'en avril 1949.¹⁰ Le gouvernement fédéral a présenté des excuses pour l'internement des Canadiens d'origine japonaise en 1988, plus de 40 ans après les faits, et leur a offert une indemnisation. La ville de Vancouver s'est excusée en 2013, plus de 70 ans après les faits.

Démolition d'Africville (1964)

Depuis 1749, des Noirs ont vécu en Nouvelle-Écosse. Un grand nombre d'entre eux sont arrivés à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle, dont plusieurs loyalistes noirs ou anciens esclaves. Les résidents noirs étaient victimes de racisme systémique, mais formaient une communauté très unie, « Africville », qui était située en périphérie de Halifax. Même si les résidents payaient des taxes municipales, Africville s'est vu refuser des services communautaires de base comme l'électricité, l'eau potable ou des infrastructures. Au fur et à mesure que la communauté s'enfonçait dans la pauvreté, la ville d'Halifax a commencé à mettre en œuvre dans cette collectivité des projets de développement indésirables que ses résidents blancs préféraient ne pas voir.¹¹ Parmi ces développements, il y avait la prison, un abattoir et un dépôt municipal.

En 1964, le Conseil municipal d'Halifax a expulsé les résidents d'Africville réfractaires sans vraiment les indemniser ou les consulter.¹² Malgré les protestations et la résistance, les entreprises et les maisons ont été démolies et les résidents ont été relocalisés dans des projets d'habitation, dont bon nombre étaient également ancrés dans la pauvreté et devaient être démolis. Ces efforts de réinstallation, déployés au nom de la revitalisation de la collectivité, ont causé beaucoup de tort à la communauté noire d'Halifax. Aujourd'hui, Africville a été déclaré un site historique et les descendants de la communauté ont reçu des excuses officielles du gouvernement.

¹⁰Robinson, G. (2017). Internement des Canadiens d'origine japonaise. Extrait de <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/internment-of-japanese-canadians>

¹¹ Rabble. (2018). Africville. Extrait de <http://rabble.ca/toolkit/rabblepedia/africville>

¹²McRae, M. (23 février 2017). L'histoire d'Africville [billet de blogue]. Extrait de <https://droitsdelapersonne.ca/blogue/mois-de-lhistoire-des-noirs-lhistoire-dafricville>



Multiculturalisme (1971)

En 1971, le Canada est devenu le premier pays au monde à adopter le multiculturalisme comme politique officielle. La Loi sur le multiculturalisme canadien a confirmé la politique du gouvernement selon laquelle tous les Canadiens doivent être traités de manière égalitaire, respectant et célébrant la diversité. La Loi a reconnu que l'anglais et le français demeurent les langues officielles, mais que d'autres langues peuvent être utilisées¹³.

Bien que la Loi sur le multiculturalisme ait créé un récit national d'une société équitable et tolérante, cet article a démontré que le Canada a par le passé traité les groupes racialisés de manière inégalitaire, à la fois dans la loi et la pratique.

¹³ Mehta, A. (27 mai 2013). Multiculturalisme 1971 [Prezi]. Extrait de <https://prezi.com/1yunojzapk9d/multiculturalisme-1971/>

Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI)

Le CCDI a pour mission d'aider les organismes avec lesquels nous travaillons à être inclusifs, sans préjugés ou discrimination — et à sensibiliser, à dialoguer et à agir afin que chacun reconnaisse la diversité comme un atout et non comme un obstacle. Grâce à la recherche, aux rapports et aux trousseaux d'outils que nous développons et à nos ateliers, à nos événements et à nos consultations qui sont offerts en milieu de travail, nous aidons les employeurs canadiens à comprendre leur diversité, à planifier en conséquence et à créer l'inclusion.

En suivant un modèle éprouvé, le leadership du CCDI réussit à inspirer la confiance en tant que tiers impartial. Notre expertise se concentre sur les sujets d'inclusion qui concernent le Canada, ainsi que les différences régionales qui façonnent la diversité.

En tant qu'organisme de bienfaisance qui pense comme une entreprise, nous avons créé un créneau avec notre technologie de recherche novatrice et d'analyse de données qui permet de mieux comprendre les données démographiques et les mentalités de la diversité qui existent au Canada à un moment donné.

Nous sommes reconnaissants du soutien de nos plus de 170 employeurs affiliés partout au Canada.

Communiquez avec nous

Pour toute question concernant les avantages liés au fait de devenir un employeur affilié du CCDI, veuillez communiquer avec :

Nyla Camille Guerrero
Directrice principale, Relations avec les partenaires
1 416 968-6520, poste 112
nyla.camille@ccdi.ca

Le CCDI est reconnaissant du soutien continu de ses partenaires fondateurs.



Canadian Centre for Diversity and Inclusion
Centre canadien pour la diversité et l'inclusion

www.ccdi.ca